





Frédéric Aguilera

Maire de Vichy

Président de Vichy Communauté

ler Vice-président du Conseil départemental de l'Allier

TERRITOIRE D'ATTRACTIVITÉS

Au-delà de l'urgence sanitaire et des drames qu'elle a entraînés, la pandémie de Covid-19 a fortement impacté notre économie. Avec la chute de la consommation, des entreprises tournant au ralenti et la mise à l'arrêt de la plupart des commerces, le moteur s'est enrayé faisant naître des inquiétudes quant aux perspectives de croissance et d'emploi.

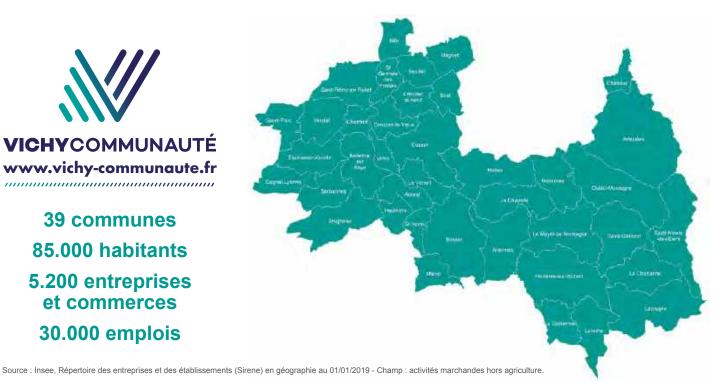
Mais cette crise a aussi montré la solidarité qui porte notre territoire, en particulier celle de ses entreprises qui n'ont pas hésité à transformer leur production pour l'adapter aux besoins urgents. Dans notre agglomération, toutes les forces vives travaillent dans le même sens et cette capacité à se mobiliser collectivement constitue la meilleure garantie d'un redémarrage réussi.

De la start-up naissante à la société internationale en passant par la PME familiale, des centaines d'entreprises sont installées sur notre territoire. Elles forment l'ossature de notre dynamisme économique, que Vichy Communauté s'efforce d'accompagner et d'amplifier à travers ses projets structurants. La rénovation de l'outil thermal, notre candidature UNESCO ou la modernisation du plateau d'économie sportive vont dans ce sens. Ils renforceront demain l'attractivité de Vichy et favoriseront son développement.

Pour porter cette ambition, nous n'avançons pas seuls mais avec le soutien de nos partenaires que sont le Pôle Métropolitain, le département de l'Allier et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Des partenaires bienveillants, enthousiastes même devant le potentiel de notre agglomération. Nous pouvons aussi compter sur l'engagement de Vichy Communauté Développement, et de son Président François Ligier que je remercie bien chaleureusement. Chef d'entreprise reconnu au-delà de nos frontières locales mais engagé localement au service de son territoire, il est comme un symbole de cette union qui nous pousse. Et comme chacun sait, l'union fait la force.



39 communes 85,000 habitants 5.200 entreprises et commerces **30.000** emplois



VICHY COMMUNAUTÉ, UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ

Vichy Communauté, qui comptent 39 communes depuis 2017, bénéficie d'une situation privilégiée au centre de la France, desservie par un efficace réseau autoroutier et au cœur du réseau ferré. Une agglomération à la qualité de vie réputée, facile d'accès et à la disponibilité foncière importante, qui a convaincu de nombreuses entreprises, notamment nationales et internationales de venir s'installer sur son territoire.

Deuxième agglomération auvergnate avec ses 85.000 habitants, Vichy Communauté est également le deuxième bassin de l'ex-Région Auvergne (derrière Clermont Métropole) en termes d'activités économiques et commerciales, grâce notamment à une ouverture des commerces le dimanche, portée par son statut de ville thermale (500 boutigues et restaurants en centre-ville). Le bassin d'emploi (130.000 habitants) s'appuie sur une économie dynamique et diversifiée, aux filières d'excellence diverses. Plus de 7.000 emplois dans l'industrie et 4.000 dans les services sont ainsi recensés.

La Santé-Beauté-Forme et ses 1.500 emplois directs et indirects représentent une économie forte du territoire.

Si Vichy vend dans le monde entier ses eaux minérales et thermales ainsi que ses pastilles rafraichissantes aux vertus digestives, la ville est aussi une marque emblématique et renommée dans le monde entier, pour ses produits cosmétiques L'Oréal-Vichy. Le Bioparc Vichy, parc thématique dédié et labellisé « Qualiparc », s'affirme également en vitrine industrielle de la Santé-Beauté-Forme, Biomédical et Alimentation-Santé. Quelques entreprises:

















L'Agroalimentaire et ses 1.500 emplois occupent également une place de choix dans le paysage économique local, en recrutant et formant régulièrement de nouveaux collaborateurs. Quelques entreprises:

















Dans le domaine de la Mécanique avancée / Métallurgie / Plasturgie / Papier, réunissant 1.300 emplois, Vichy Communauté compte de nombreuses entreprises nationales et internationales, aux technologies et produits de pointe, équipant le monde entier.

Quelques entreprises:



























La Maroquinerie / Luxe a également su imposer son savoir-faire sur le bassin vichyssois, en employant aujourd'hui 1.000 personnes, au service des plus grandes marques de luxe. Le développement permanent de ce secteur ces dernières années, génère régulièrement des embauches sur le territoire. Quelques entreprises:











Le domaine du **Transport/Logistique** est également bien représenté, avec **600 emplois** générés. Quelques entreprises :







Les secteurs **BTP** / **Construction et Services à l'industrie** / **Tertiaire** comptent de nombreuses entreprises, PME et TPE constituant un dynamique réseau local. Quelques entreprises :























L'agglomération a intégré fin 2018 le dispositif « Territoire d'industrie », mené par le gouvernement auprès de 141 territoires à fort taux d'emploi industriel, situés en zones périphériques ou éloignées des métropoles. Doté d'un budget global de 1,3 milliard d'euros, ce plan doit soutenir les enjeux de formation, d'innovation et d'emploi, par des apports financiers et des moyens humains et techniques. Le territoire d'industrie Riom-Vichy, réunissant les communautés d'agglomération Riom Limagne et Volcans et Vichy Communauté, ainsi que les communautés de communes Combrailles Sioule et Morge et Saint-Pourçain Sioule Limagne, constituent un bassin de 207.700 habitants, comptant de nombreuses entreprises industrielles leaders dans les secteurs : agroalimentaire, pharmacologie, maroquinerie de luxe.

DES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN ACTION FACE À LA CRISE SANITAIRE

Face à la crise sanitaire qui a touché le monde entier, les acteurs de l'économie locale ont dû surmonter de nombreuses difficultés. Pendant 3 mois, innovation, réactivité, solidarité et adaptabilité ont été les maîtres-mots d'un élan sans précédent.

Très rapidement après le début du confinement, des entreprises de tous secteurs ont su mettre en place des mesures de sécurité, pour maintenir leurs activités, préserver les emplois de leurs salariés et accompagner les besoins de leurs clients.

PRODUIRE PLUS ET PLUS VITE, ÊTRE DISPONIBLE

La filière Sante-Beauté-Forme a vu plusieurs de ses acteurs impliqués, comme **Berry ZELLER Plastik** dont l'usine creuziéroise a ainsi produit jusqu'à 12 millions de bouchons pour des flacons de gel hydroalcoolique par mois, quand elle n'en réalisait jusqu'ici que 4 à 5 millions par an (soit deux mois d'activité dans l'année).

Le groupe CTL-TH Packaging a lancé un plan spécifique de tubes flexibles pour le conditionnement de solutions hydroalcooliques au niveau européen, afin de servir rapidement ses clients, en réduisant les délais de livraison des 60/80 jours habituels à 15 jours. Ce produit Easy Supply Tube (ESTube®) fabriqué dans l'usine de Vichy mais aussi en Espagne, est basé sur un procédé unique et breveté en plastique injecté, qui réduit les temps de développement et garantit les plus hautes normes de qualité.

Les équipes de **JCE Biotechnology**, avec des techniciens de maintenance volontaires, ont assuré la continuité du fonctionnement des isolateurs pour la chimiothérapie dans plus de 500 hôpitaux et cliniques malgré les difficultés de déplacement durant cette période de confinement.









ADAPTER SA PRODUCTION

Certaines entreprises ont elles choisi de faire évoluer leur quotidien et leur production, pour répondre aux besoins d'un pays en crise.

Ainsi l'usine Cosmétique Active Production (CAP) - Vichy du groupe L'Oréal s'est engagée, dès le début de la crise française, dans la fabrication exceptionnelle de gel hydroalcoolique, en reconfigurant une partie de son usine. L'entreprise a livré gratuitement est en priorité les personnels soignants, puis les professionnels locaux.

La maroquinerie **Sofama**, à Espinasse-Vozelle, a également adapté sa production pour réaliser des masques qui ont notamment été distribués par les collectivités sur le territoire de Vichy Communauté.

La Maroquinerie des Volcans, qui venait d'ouvrir ses portes en mars à Cusset, s'est, elle, consacrée à la production de masques lavables. 2 couturières ont été recrutées, permettant à cette équipe de 5 personnes de produire 600 masques par jour.

IMAGINER ET CONCEVOIR DES PRODUITS INNOVANTS

Cette crise a également démontré le savoir-faire et l'expertise de nombreuses équipes locales, qui ont su innover pour répondre à de nouvelles demandes.

La Société de découpage et emboutissage du Bourbonnais (SDEB) de Cusset, a mis au point la Purebox, une borne de distribution de gel hydroalcoolique 100% mécanique, sans contact des mains avec le support. Les 20 premières bornes ont été distribuées gratuitement aux EHPAD de l'agglomération et plusieurs dizaines ont été installées sur l'agglomération.

IH Groupe, basé à Abrest, a réalisé plusieurs produits pour répondre à la crise sanitaire, distribués sous la marque IH Care : distributeur de solution hydroalcoolique, une centrale de pulvérisation de désinfectants, et des cloisons de protections sur mesure.

Installée à Creuzier-Le-Neuf, la société **Allier Découpe** + a imaginé, développé et fabriqué une visière de protection de l'ensemble du visage (bouche, nez et yeux), réutilisable et lavable. Une visière 100% réalisée avec des matières de la région, permettant le port de lunettes et évitant les buées.

Le **Fablab**, qui commençait de s'installer à l'Atrium au moment du confinement, a contribué à cet élan de solidarité et d'adaptabilité en fabriquant grâce à une imprimante 3D des visières de protection.

La société vichyssoise **Plushball**, spécialisée dans les peluches (brevetées) transformées en balles, ballons et range-pyjama, s'est engagée aux côtés de l'association Handicap International pour l'opération « Tous Ensemble Contre le Virus ». 50% des bénéfices de son Plushball « Super Héros » en hommage aux personnels soignants, sont reversés à Handicap International.

DONNER SANS COMPTER

Beaucoup d'entreprises comme la SCBV, la SAEM, la Maroquinerie des Volcans, CTL Packaging ou Ligier Group ont fait des dons de masques, de tenues et de gants aux établissements de santé, tout comme les mairies de l'agglomération disposant de stocks. Plusieurs grandes et moyennes surfaces ont proposé des colis alimentaires pour les services mobilisés 24h/24, tandis que la Société Commerciale des Eaux du bassin de Vichy offrait des palettes de ses différentes eaux.

MANGER MIEUX, UN ENJEU LOCAL POUR VICHY COMMUNAUTÉ

Depuis 2012, une stratégie globale de transition énergétique et écologique est engagée sur Vichy Communauté, afin de lutter contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la biodiversité. Plusieurs plans et labels sont ainsi venus enrichir et accompagner les actions locales : Plan Climat Energie Territorial (PCET) en 2014, obtention du label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2015... Depuis 2017, la démarche à long terme Territoire à Energie POSitive (TEPOS), mobilise élus, techniciens et partenaires, pour produire autant d'énergie que le territoire en consommera à l'horizon 2050.

Vichy Communauté et la Ville de Cusset, territoire pilote de l'agglomération sur la réflexion du « Manger Mieux », travaillent autour d'une vision commune et d'un enjeu d'avenir : redonner sa place à une agriculture durable de proximité et de qualité. Après la validation du plan d'action du Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2017, une charte inter consulaire et territoriale est signée entre Vichy Communauté, la CCI, la CMA et la Chambre d'agriculture en 2018. La question de la santé élargit le champ des possibles avec l'intégration de trois actions consacrées à l'alimentation dans le Contrat Local de Santé signé en 2019.

Le Projet Alimentaire Territorial a donc une ambition claire et affirmée : « Manger mieux, un enjeu local » ! Une démarche collective, qui implique tous les acteurs locaux, de l'agriculteur au consommateur.

L'heure est plus que jamais à la valorisation et l'accompagnement des circuits courts et de ceux qui les font germer. Vichy Communauté a notamment lancé une **aide à l'installation** en lien avec la Chambre d'agriculture ou autour d'espaces tests agricoles (1er espace-test à Laprugne à l'été 2020).

Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'un accompagnement technique pour l'accès au foncier grâce à l'animatrice territoriale. Pour les **espaces-tests agricoles**, l'association llots Paysans intervient aux côtés de Vichy Communauté et les aspects administratifs sont encadrés par une couveuse d'entreprise. Le porteur de projet peut ainsi tester son activité pendant 1 à 3 ans.



Alors que près de 400 agriculteurs sont installés sur le territoire, 80 d'entre eux ont choisi la vente directe ou en circuit court (un intermédiaire maximum). Ce guide met ainsi en lumière ces derniers, qui approvisionnent le territoire en viandes, fruits et légumes, produits laitiers, produits apicoles, poissons, plantes aromatiques et médicinales, escargots ou produits à base de safran... De quoi favoriser une dynamique de réseau entre les acteurs du secteur alimentaire et rendre plus visible ces producteurs engagés.

VICHY COMMUNAUTÉ : UNE AMBITIEUSE STRATÉGIE NUMÉRIQUE

En Février 2020, Vichy Communauté était la seule agglomération d'Auvergne à être labellisée « Fabriques Numériques de Territoire » par l'Etat. Des lieux d'accueil pour former tous les publics aux usages et à la culture numérique, qui accompagnent également les entreprises, face aux défis que représentent les nouvelles technologies.

Pour déployer une stratégie numérique ambitieuse dans l'intégralité de ses politiques publiques, Vichy Communauté a choisi l'Atrium, comme « Vaisseau Amiral » du numérique ouvert à tous. Le site réunit ainsi l'ensemble des fonctions digitales du territoire et fédère les acteurs locaux, afin de soutenir l'activité économique locale, développer la formation et l'apprentissage et d'encourager l'entraide et le partage au sein de communautés digitales renforcées.



UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

La construction de ce tiers-lieu du numérique s'est faite en collaboration avec l'association L'Etincelle, animatrice du coworking et de l'espace de formation, qui construit et fédère une communauté digitale forte de citoyens et d'entreprises. Tous travaillent en liens étroits avec les autres tiers-lieux départementaux et nationaux et en complémentarité d'action avec l'espace numérique, inauguré en octobre 2019 par Vichy Communauté, au Mayet-de-Montagne. Les deux sites ont été configurés pour favoriser les échanges et éviter toute problématique de mobilité pour tous les utilisateurs du territoire.



L'ETINCELLE : DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE

« L'association L'étincelle s'est fondée en 2018 autour d'un objectif à la fois simple et ambitieux : créer une dynamique sur le territoire vichyssois pour faire émerger une communauté numérique axée sur la rencontre, le partage et la découverte collaborative. Depuis, l'association déploie son action au travers d'initiatives variées en faveur du développement numérique ». Gabriel Olekhnovitch et Vincent Bouyssou – fondateurs de l'association.

Parmi ses actions: L'animation du coworking pour favoriser

les nouveaux usages du travail; Mise en place d'ateliers de découverte du code pour enfants (coding goûter, atelier robotique); Organisation de conférences gratuites et ouvertes à tous sur des thématiques variées (retour d'expérience humaine et entrepreneuriale, développement durable, sport); Développement d'une communauté digitale locale; Participation à la mise en place du réseau CoworinAllier qui fédère les tiers lieux du département; Co-organisation et accueil du premier Startup Week-end de Vichy et de l'Allier en mars 2019, véritable catalyseur de l'esprit d'entreprendre, dont la seconde édition est attendue début octobre 2020.

UN THERMALISME QUI INNOVE ET S'ADAPTE AUX ENJEUX ACTUELS

Après 4 mois de fermeture suite à la crise sanitaire, les thermes Les Dômes, Callou et Vichy Célestins Thermal Spa ont rouvert leurs portes en juillet, précédés de quelques semaines par les 7 hôtels (plus de 500 chambres en tout), du groupe France Thermes, propriétaire de la Compagnie de Vichy depuis l'été 2019.

Avec ses 300 emplois directs et sa renommée mondiale, le thermalisme vichyssois, spécialisé dans la prise en charge des maladies chroniques rhumatismales ou métaboliques (affections digestives, surcharge pondérale, arthrose...) représente un pan économique et une vitrine essentiels pour l'agglomération.

Un secteur en plein développement, qui impose une approche et stratégie innovantes.



COVID-19, DES ENSEIGNEMENTS À TIRER, DES ATOUTS À VALORISER ...

LA MÉDECINE SANTÉ

Alors que la crise sanitaire a mis en avant un danger plus élevé pour les malades chroniques et personnes âgées, les Thermes de Vichy valorisent plus que jamais l'importance de la médecine thermale pour limiter et retarder les effets des pathologies chroniques. Un événement de santé publique qui prouve également l'importance de

la médecine préventive du thermalisme, pour agir sur le capital santé. « La Santé c'est l'absence de pathologies, mais aussi un bien-être qui trouve son fondement dans l'exercice physique, l'environnement ou notre nutrition. Une prise en charge globale qui est une des forces des Thermes de Vichy, notamment pour accompagner des malades chroniques sur la gestion de leurs douleurs et l'amélioration de leur qualité de vie », insiste Sylvain Serafini, Président du groupe France Thermes.

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE

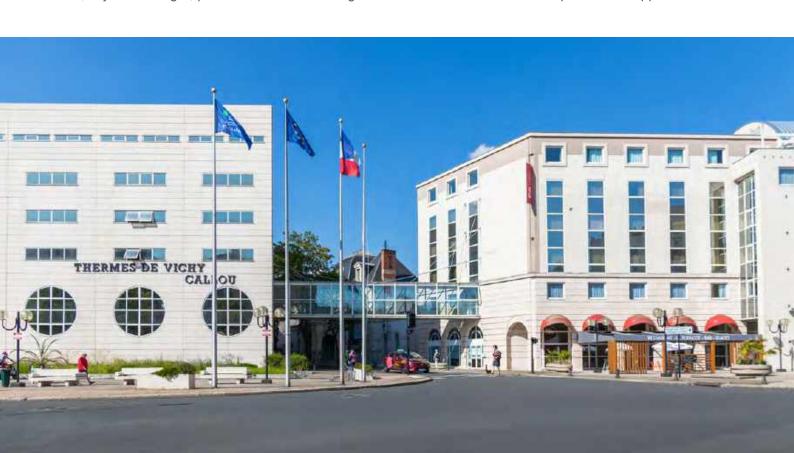
Les Thermes de Vichy capitalisent également sur un efficace travail en réseau, avec Vichy Communauté mais également les acteurs de santé locaux (Centre Hospitalier et cliniques privées), notamment en participant à l'élaboration du Contrat Local de Santé. Des liens étroits avec le CREPS de Vichy, permettent, de développer et associer le sport et la santé.

Un Pôle Santé intégré au Vichy Célestins Thermal Spa réunit lui une vingtaine de spécialistes (médecin, ostéopathe, sage-femme, dermatologue, diététicienne...). Curistes et habitants de l'agglomération peuvent ainsi, par exemple, réaliser un check-up complet et personnalisé en 48h. Une rareté en France!

INNOVER ET ANTICIPER POUR REDESSINER L'AVENIR

Si Vichy Communauté cumule déjà les atouts d'une destination thermale et sportive, au cadre de vie privilégié et fédérant des acteurs travaillant en complémentarité, France Thermes cherche à augmenter la performance de cette destination de santé-bien-être. Afin de répondre aux demandes actuelles et anticiper celles de demain, de nouveaux programmes thermaux sont envisagés, notamment en prévention santé sur les axes digestifs et musculosquelettiques. Des traitements en réponse aux nombreuses

conséquences sanitaires du Covid pour accélérer la récupération sont aussi en réflexion, tout comme la prise en compte du bien-être psychique, notamment par la méditation. L'axe de l'alimentation et nutrition comme facteur de santé, déjà bien intégré, pourrait lui être accéléré grâce à de nouveaux outils numériques à développer.



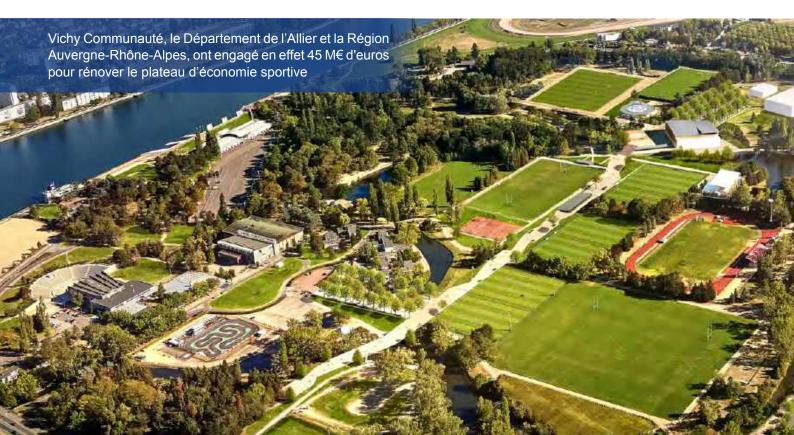
VICHY COMMUNAUTÉ « TERRE DE JEUX » ET DE SPORT

Lieu d'accueil pour les sportifs de tous niveaux, Vichy dispose d'atouts majeurs, variés et complémentaires : stade aquatique (avec un bassin olympique de 50m), centre omnisports, stade équestre, hippodrome, golf 18 trous, lac d'Allier et pôle médical sportif du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy... Réunis sur 500 hectares d'un seul tenant, à proximité immédiate du centre-ville, ces infrastructures et sites dessinent un plateau sportif unique en Europe, permettant la pratique de plus de 40 disciplines olympiques et paralympiques. Le territoire accueille déjà la préparation de nombreux athlètes internationaux, ainsi qu'une dizaine de championnats de France par an, l'Ironman Vichy, le Jumping International de Vichy CSI**, les Championnats du Monde de ski nautique de vitesse...

Tous ces atouts et l'engagement de nombreux acteurs du mouvement sportif local, ont permis à la collectivité d'être labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Ce label, favorisant le développement de la pratique sportive dans le quotidien des habitants, a été lancé par le Comité d'organisation des JO de Paris 2024, afin de faire rayonner ces Jeux sur les territoires.

Très engagée dans la démarche, Vichy Communauté est déjà à l'initiative de plusieurs actions et manifestations, comme l'Université d'Été des Étoiles du Sport du 27 au 29 juin 2020, préparant les espoirs sportifs de demain au métier de champion, les Journées Olympiques, permettant la découverte de nombreux sports et activités, un défi contre des sportifs professionnels dans le cadre du dispositif « Bienvenue aux étudiants », La Semaine Olympique et paralympique, afin d'éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière et d'appréhender les valeurs citoyennes et sportives. La Classe Pierre de Coubertin-Alice Milliat forme 29 jeunes qui auront 18 ans en 2024, aux valeurs de l'olympisme, à la connaissance de l'institution olympique, mais aussi aux bienfaits de se réaliser par le sport.

Après des reports dus à la crise sanitaire, Vichy va également accueillir du 29 avril au 2 mai 2021 les premiers Jeux des Masters en France. Un événement multisports international, destiné aux + 30 ans, organisé par le Comité National Olympique et Sportif Français permettant la pratique de plusieurs disciplines comme la course à pied, la natation, le cyclisme, le tir à l'arc ou encore la pétanque. Un événement démontrant l'importance du sport à tous les âges de la vie.



CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX

Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy et la communauté d'agglomération sont conjointement candidats pour devenir Centre de préparation aux Jeux (CPJ), afin d'accueillir la préparation des délégations internationales. Si ce label indépendant est difficile à obtenir, le CREPS (l'un des 12 en France), référence nationale du sport santé, de la prévention par le sport et de la formation, dispose de sérieux atouts. Vichy Communauté, le Département de l'Allier et la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

ont engagé en effet 45 M€ d'euros pour rénover le plateau d'économie sportive, et concevoir un pôle d'excellence de la performance globale de tous les sportifs, afin de répondre aux sollicitations des plus grandes équipes. Cela passe par la création de vestiaires professionnels, terrains mixtes football/rugby, d'un complexe 100% handisport, d'une halle couverte avec double terrain, ...

En attendant, le CREPS a obtenu en juin 2020 le label Génération 2024, visant notamment à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

SPORT ET ENTREPRISE



Vichy Communauté active aussi des ponts faciles à franchir entre Sport et Entreprise, afin de soutenir notamment la lutte contre la sédentarité et les troubles musculosquelettiques. pathologies récurrentes en milieu professionnel. En 2019, le Vichy Chrono Tour a ainsi vu les salariés d'une quinzaine d'entreprises du territoire, se mesurer en course de relais par équipes. Une grande soirée « Management & Performance dans le sport et l'entreprise », avec comme grand témoin Sébastien Chabal, a également réunit des acteurs du sport de haut niveau et du monde de l'économie du territoire.

UN CITY-LAB À VICHY -

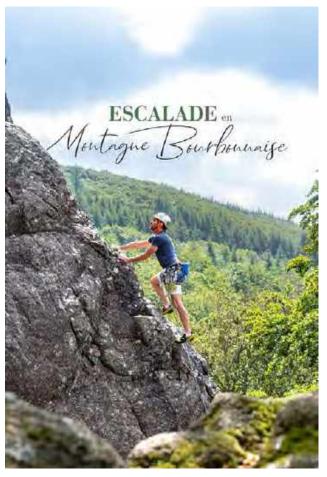
En février 2020, une signature entre l'Université Clermont Auvergne et Vichy Communauté marquait la mise place d'un City-Lab à Vichy, territoire pilote pour favoriser la mobilité des personnes en tant que facteur clé de la santé. Ainsi l'objectif global est de promouvoir la santé par la mise en place de diverses actions pour favoriser la pratique régulière et suffisante d'activité physique et la lutte contre la sédentarité.

Ces actions s'adressent à l'ensemble de la population sans distinction, et concernent les mobilités actives et douces, l'activité physique en milieu professionnel, la santé des étudiants et des seniors, la lutte contre la sédentarité. L'idée est de faire de Vichy est territoire actif, durable et intelligent.

UN PLAN DE RELANCE TOURISTIQUE RÉACTIF

Avant même la fin du déconfinement, les équipes de Vichy Communauté et Vichy Destinations proposaient en mai, un plan de relance touristique, afin de soutenir la filière, l'économie locale et faire de l'agglomération une des destinations « Secure » recherchées par les français.

La marque Vichy mon Amour a ainsi lancé la saison, accompagnée de la mise en place d'un City Pass Vichy Communauté, 24h, 48h ou 72h, qui a permis aux visiteurs de profiter de nombreuses réductions sur des sites culturels, des offres sportives mais aussi auprès de commerces et restaurants. De quoi inciter les touristes à allonger leur temps de séjour, pour profiter de Vichy et ses environs.



Ces actions ont été accompagnées d'investissements et d'aménagements divers. Après les nouvelles berges d'Allier côté Bellerive, avec de multiples animations autour du plan d'eau, Vichy Communauté continue d'investir dans plusieurs spots touristiques de la Montagne Bourbonnaise, véritable poumon vert de l'agglomération.

Un bureau d'information touristique a vu le jour au sein de la maison du patrimoine de Châtel-Montagne, une des communes valorisées pour la pratique entre autres de l'escalade et des randonnées. Le Montoncel, à Lavoine, verra la réfection des bâtiments actuels, avec un espace VTT pour les Bois Noirs, tandis qu'à la Loge des Gardes à Laprugne, une base de trail est en projet avec une échéance au printemps 2021.

Le plan d'eau de Saint-Clément verra un réaménagement de l'aire de stationnement tandis qu'à Saint-Nicolas-des-Biefs, le plateau de la verrerie accueillera une base de départ de trail.

En complément des aides locales pour soutenir une filière malmenée par cette crise sanitaire, Vichy Communauté a souhaité développer, pendant l'été, une ambiance propice à la promenade et au lèche-vitrine. Pour valoriser les commerces

et restaurants, certaines zones du centre-ville de Vichy ont ainsi été piétonnisées, tandis que les terrasses étaient agrandies en réinvestissant une partie de la voie publique.

Le plan de relance s'est également tourné vers les partenaires socioprofessionnels, à qui Vichy Destinations (la SPL dédiée à la gestion et l'exploitation des équipements liés au tourisme, au congrès et au sport) a dédié des outils spécifiques sur les réseaux sociaux ainsi qu'une newsletter.

Vichy décline son potentiel de ville de congrès, tout au long de l'année, entre architecture belle époque et nature. Son offre congrès-séminaires se déploie entre Palais des congrès et Opéra (18 000 m² en cœur de ville), et rive gauche, au Centre omnisports, au cœur d'un parc arboré de 120 hectares.

L'Opéra, monument classé et témoignage unique de l'époque « Art Nouveau », présente une merveilleuse décoration, déclinée dans une harmonie d'or, d'ivoire et de jaune, pour 1.400 places.





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : UNE OFFRE DE FORMATIONS ÉTOFFÉE

Avec plus de 2 800 étudiants, 12 sites post-bac et 50 formations pluridisciplinaires, Vichy Communauté propose de multiples formations aux étudiants qui bénéficient d'un cadre de qualité. Les établissements d'enseignement sont en contact avec le monde professionnel afin de favoriser les échanges et les stages en entreprise.

Le Pôle Universitaire forme des cadres et des techniciens qualifiés dans une dizaine de filières de bac +2 à bac +5, en plus des nombreuses formations post-baccalauréat (BTS et DUT). L'Institut Européen de la Qualité Totale (IEQT), implanté au cœur de Vichy, et tête d'un réseau de 10 établissements en France, propose des formations de bac+3 à bac+5.

L'Ecole des Métiers du Bâtiment (BTP CFA Allier) forme et prépare à plusieurs filières professionnelles (BEP au BTS). Plusieurs organismes de formations professionnelles comme le GRETA, AFPA, Centre d'Etudes des Langues de la CCI Allier, CREPS, l'Académie du PLM (Product Lifecycle Management)... complètent l'offre.



L'ES VICHY S'AGRANDIT

Depuis 50 ans, l'ES Vichy propose des formations initiales en lien direct avec le monde de l'entreprise dans les domaines de l'esthétique, du tourisme et du management. En cette rentrée 2020, l'école connaît une extension de plus de 500 m2, et va accueillir plus de 270 élèves.

Ce développement intègre notamment deux plateaux techniques d'esthétique totalement neufs, des bureaux administratifs et l'accueil totalement recréés dans un nouvel espace et la rénovation complète des deux salles informatiques.

De nouvelles formations sont proposées comme un BTS Commerce International et une formation complémentaire Technicienne Internationale Spécialisée en SPA.

L'EXÉCUTIF DE VICHY COMMUNAUTÉ

Président et Vice-Président.e.s



Fréderic AGUILERAPrésident de Vichy Communauté
Maire de **Vichy**



Elisabeth CUISSET

1ºw Vice-Présidente
déléguée à l'Aménagement,
l'habitat, l'urbanisme, le projet
d'agglomération et les politiques
contractuelles
Maire de Saint-Germain-Des-Fossés



Jean-Sébastien LALOY ^{2 leme} Vice-Président délégué au Développement économique et au sport Maire de Cusset



Caroline BARDOT

3eme Vice-Présidente
déléguée aux Transitions
écologiques et énergétiques
Maire de Saint-Pont



Joseph KUCHNA 4^{eme}Vice-Président délégué à l'Eau potable, l'assainissement et le grand cycle de l'eau Maire de Saint-Yorre



Michèle CHARASSE 5ºme Vice-Présidente déléguée aux Travaux et aux voiries communautaires et forestière Maire de Nizerolles



François SENNEPIN

6ème Vice-Président

délégué à l'Enseignement

supérieur et au Pôle métropolitain

Maire de Bellerive-Sur-Allier



Nicole COULANGE

7ºmº Vice-Présidente
déléguée à l'Administration générale,
à la gestion patrimoniale et au
schéma de mutualisation
Maire de La Chapelle



Michel MARIEN
8**** Vice-Président
délégué à la Cohésion sociale
et à la politque de la ville
Maire d'Espinasse-Vozelle



Nathalie BOUILLON 9^{àme} Vice-Présidente déléguée à la Petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse Adjointe au Maire de Creuzier-Le-Vieux



Jean-Marc GERMANANGUE 10^{ème} Vice-Président délégué aux Mobilités durables et aux transports Maire de Vendat



Marilyne MORGAND 11^{ème} Vice-Présidente déléguée à la Protection et à la valorisation du patrimoine historique et des paysages Conseillère Municiaple d'Hauterive



Bernard AGUIAR 12^{bme} Vice-Président délégué au Développement de l'économie circulaire et du recyclage et Gestion des déchets Maire du Vernet



Charlotte Benoit
13^{time} Vice-Présidente
déléguée aux Ressources humaines,
à l'egalité professionnelle et à la
Culture
Adjointe à la Mairie de Vichy



Jean-Claude BRAT 14*** Vice-Président délégué au Tourisme et aux activités de pleine nature Maire de Châtel-Montagne



PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE, L'ACTEUR D'UN TERRITOIRE MOTEUR ET RENFORCÉ

11 EPCI / 1 CCI / 676.000 habitants / 275.000 emplois

Source : site du PMCVA



Créé en 2013, le Pôle Métropolitain « Métropole Clermont Vichy Auvergne » fédère les énergies, forces, savoir-faire, atouts et ambitions de ses 11 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) qui s'étendent de Vichy à Brioude, au sein d'un « syndicat mixte ouvert ». Dans cet espace de dialogue et de coopération interterritoriale, où siège également la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Puy-de-Dôme, l'objectif est de faire gagner ce vaste ensemble en efficacité, attractivité et compétitivité, autour d'un véritable et ambitieux projet de territoire. Enseignement supérieur et recherche, innovation et économie de la connaissance, mobilités externes et internes, rayonnement sportif, culturel et touristique... le Pôle Métropolitain s'implique dans de nombreux domaines d'avenir.

NB: Le Pôle Métropolitain n'est pas à confondre avec une métropole au sens de la loi MAPTAM, qui est une collectivité territoriale disposant de compétences spécifiques et obligatoires.

Parmi ses principales missions, le Pôle Métropolitain définit des stratégies communes et met en cohérence des politiques publiques, afin de promouvoir le territoire à l'échelle nationale et internationale.

Il réunit également des partenaires et développe des synergies et réseaux, grâce notamment à un dialogue avec les autres grands pôles urbains d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Il rend enfin possible des projets métropolitains que séparément, villes et EPCI ne pourraient porter, en rendant complémentaires aspirations locales et ambitions métropolitaines.

Parmi les actions mises en place, citons le plan d'action pour le déploiement du numérique dans les villes petites et moyennes du territoire, ainsi que l'étude sur le développement des mobilités du quotidien (aires de covoiturage, voiture partagée).

La rivière Allier, considérée comme un réel support de développement métropolitain, est protégée et valorisée. Une stratégie de mise en réseau des maisons de site le long de la Voie verte Brioude-Vichy et un observatoire de l'Allier ont été mis en place.

Côté territoire, le pôle mobilise les collectivités pour faire entendre les intérêts du territoire de l'ouest régional, avec, par exemple, l'avis commun avec la Métropole et le PETR du Grand Clermont sur le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ALLIER ACCOMPAGNE NOTRE QUOTIDIEN



338.000 hab / 22.000 établissements 122.000 emplois

Sources : Insee, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Depuis 2015, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique (loi NOTRe), applique le principe de spécialisation des départements. Le Conseil Départemental Allier (CD Allier), assure ainsi de nombreuses missions avec un objectif commun : améliorer la vie quotidienne de tous ses habitants.

Action sociale (actions en faveur des personnes âgées, dépendantes et handicapées, de l'enfance et des familles ainsi que de l'insertion), gestion et entretien des 35 collèges publics du département, aménagement des 5.284 kms du réseau routier, gestion et protection de 14 espaces naturels sensibles, soutien du sport de haut niveau, de la réhabilitation du patrimoine bâti et rural sont autant de missions qu'il effectue.

Pour assurer la sécurité des biens et des personnes, le département finance à hauteur de 57% le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Lancé en 2017 pour rapprocher entreprises du territoire et candidats, le site **emploi.allier.fr** permet de déposer un CV et consulter près de 3.000 offres d'emploi sur cette plateforme numérique.

AGRILOCAL 03 : DONNEZ DU GOÛT À VOS ASSIETTES !-

Depuis 2013, le CD Allier accélère ses actions en faveur **d'une agriculture de proximité**, **du développement des circuits courts et des savoir-faire des métiers de bouche**, via notamment sa plateforme internet **agrilocal03.fr**. Simple, gratuit, direct et instantané, @grilocal03 met en relation les fournisseurs locaux (producteurs, artisans, entreprises locales agroalimentaires...) et les acheteurs publics et privés de la restauration collective (établissement scolaires, maisons de retraite, restaurants, établissements touristiques, Armée...).

Le développement territorial est aussi au cœur des préoccupations, avec le déploiement du très haut débit, la promotion de la destination Allier, mais aussi la promotion de l'habitat par la rénovation énergétique. Des contributions et financements aux projets urbains et à la politique de la ville sont aussi organisés. Le CD Allier a également mis en place un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services.



Côté économie, le CD Allier co-finance l'antenne départementale de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, en partenariat avec les intercommunalités (convention renouvelée jusqu'en 2022). Une convention avec France Active Auvergne (mouvement d'entrepreneurs pionnier de la finance solidaire), a également été renouvelée jusqu'en 2021.

LES ACTIONS LOCALES DU CD ALLIER EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE

Le prix du foncier restant compétitif, le Département bénéficie d'atouts évidents pour l'implantation d'entreprises cherchant à combiner les attraits de la ruralité à l'efficacité opérationnelle. Avec une main-d'œuvre reconnue pour sa qualité et son engagement, un prix au m² très raisonnable et à la croisée des chemins entre plusieurs métropoles d'envergure internationale, l'Allier a de quoi séduire les entrepreneurs.

Afin de réduire les délais et les démarches administratives parfois lourdes, le Conseil départemental s'engage ainsi dans le financement des zones d'activités « Prêtes à l'emploi » pour septembre 2021. Les porteurs de projets désireux de venir s'installer dans l'Allier verront leurs démarches allégées, se limitant au permis de construire lorsque les bâtiments n'existent pas.

2 dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprise ont conduit à des conventions avec les EPCI Jusqu'au 31 décembre 2021. Sur le territoire de Vichy Communauté, le Conseil Départemental Allier s'engage ainsi sur une **aide à l'Immobilier d'Entreprises** pour la redynamisation des **activités commerciales** de centre-ville/bourg, menée par la Région, aux côtés de Vichy Communauté. La subvention maximale du CD Allier est de 10.000 €. Il s'engage également sur une **aide à l'Immobilier d'Entreprise pour l'industrie**, service aux industries et l'artisanat (hors centre-ville et centre-bourg). Coordonnée par le Conseil Départemental Allier, qui peut octroyer jusqu'à 180.000 € d'aide financière, cette action bénéficie d'un cofinancement de la part de Vichy Communauté.

Un dispositif de soutien des investissements productifs (matériel) aux Industrie agroalimentaires est aussi mené avec une subvention maximale de 200.000 € de la part du CD Allier.

Au total, ce sont près de 6 M€ qui seront consacrés à l'économie sur la période 2019/2021, dont 4.5 M€ en soutien aux investissements des entreprises.



Vice-présidente chargée de l'emploi, de l'économie sociale, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.

LE CONTRAT D'INCLUSION DANS L'EMPLOI

3 Questions à Annie CORNE

En quoi consiste ce contrat CIED ?

Ce contrat est destiné à faciliter l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA de l'Allier, il offre une aide à leur embauche à temps plein ou à temps partiel (26h de travail hebdomadaire minimum) et s'accompagne d'une aide financière de 10.000 € pour un CDD de 12 mois ou un CDI signé avant le 31 décembre 2020.

Comment s'applique-t-il dans l'entreprise?

Salariés à part entière, les salariés d'un CIED bénéficient des mêmes conditions de travail que les autres employés de l'entreprise et de l'ensemble des conventions et accords collectifs de l'entreprise.

Les salariés en CIED sont rémunérés conformément aux dispositions conventionnelles de l'entreprise à savoir au moins au SMIC horaire ou au minimum conventionnel.

Quels sont les atouts pour lever d'éventuels freins à la mise en place de ce dispositif ?

L'entreprise, outre l'aide financière, bénéfice d'un accompagnement dans ses besoins de recrutement. Le salarié recruté est accompagné dans l'emploi par une structure spécialisée pour faciliter et sécuriser son adaptation et son insertion dans l'emploi.

L'EXÉCUTIF____

Président et Vice-Président.e.s





Claude RIBOULET Président du Conseil départemental.



Frédéric

AGUILERA I er vice-président chargé de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de la communication.



Vichy 1

Élisabeth **CUISSET**

2e vice-présidente chargée des infrastructures, des routes et des bâtiments.



Saint-Pourçainsur-Sioule

Bernard COULON

3^e vice-président chargé du développement et de la promotion de l'économie, des entreprises et du tourisme.



Moulins 2

Nicole TABUTIN

4e vice-présidente chargée des solidarités, de l'autonomie, de l'enfance et de la famille.



Montluçon 3

Christian **CHITO**

5e vice-président chargé du numérique, du développement durable, de l'environnement et des ressources naturelles et du cadre de vie.



sur-Allier

Isabelle **GONINET**

6e vice-présidente chargée des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de la vitalité des territoires



Gannat

André **BIDAUD**

7e vice-président chargé des collèges, des TICE, des transports et de la mobilité.



Catherine CORTI

8e vice-présidente chargée de l'habitat et de l'urbanisme.



Cusset

Jean-Sébastien **LALOY**

9e vice-président chargé de la culture, du patrimoine, de l'enseignement supérieur et de la mémoire.



Annie **CORNE**

10e vice-présidente chargée de l'emploi, de l'économie sociale, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.



Jean-Jacques **ROZIER**

I I e vice-président chargé des ressources humaines, de l'administration générale, de la coopération internationale et de la commande publique. Délégué à la mémoire.

AUVERGNE-RHONE-ALPES SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL



8M hab. 655.000 établissements 3.385.000 emplois

1ère région industrielle française en nombre d'emplois (500.000)

Source : Chiffres-clé 2020 - CCI Auvergne-Rhône-Alpes



Chef de file en matière de développement économique, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a redéfini son mode d'intervention en faveur des entreprises, autour du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) signé en 2016 pour 5 ans. Une stratégie économique concertée (démarche Ambition éco 2021), qui affiche clairement l'objectif de positionner la Région en leader européen.

4 axes prioritaires sont développés pour conforter l'ambition régionale : donner la priorité au soutien aux entreprises, créer de l'emploi grâce à des plans de formations ajustés aux besoins immédiats des entreprises, parier sur un secteur industriel modernisé et créer la « Team Auvergne-Rhône-Alpes » en fusionnant les différents clusters et en renforçant les liens entre ETI, PME, start-ups et grands groupes, afin notamment de « chasser en meute sur les marchés mondiaux ».

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES, LE BRAS ARMÉ DE LA RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprise, l'agence économique régionale, est dotée d'un budget de 110M€ et d'une équipe de 200 personnes. L'agence a son siège à Lyon, mais est implantée dans tous les départements, au plus près des besoins locaux. Pour l'Allier, l'agence départementale est à Moulins.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'impose aujourd'hui comme la 1ère région française en termes d'emplois industriels, avec plus de 500.000 salariés et non-salariés sur 52.000 sites, pour une industrie générant 18,3 % de la valeur ajoutée de la Région. Son portefeuille d'activités diversifié est largement tourné vers l'export et présente de nombreux points forts dans les activités de pointe : solutions pour l'industrie du futur, numérique, composants électroniques, énergie, industries de santé, plasturgie, textiles techniques, écotechnologies... 82 % des dépenses de R&D en Auvergne-Rhône-Alpes sont d'ailleurs réalisées dans l'industrie, secteur d'innovation par excellence.

Les activités commerciales sont aussi un des atouts économiques de la Région, qui voit 75% de ses communes dotées d'au moins un commerce, contribuant fortement à la qualité de vie des habitants. 2^{ème} région française pour l'emploi dans le secteur marchand, Auvergne-Rhône-Alpes y cumule 2,3 millions d'emplois salariés (+ 59% par rapport à la troisième région).

Elle est aussi la seconde région la plus innovante de France avec 7 milliards d'euros de dépenses en R&D (14% de l'effort national). Ses quatre métropoles régionales (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Etienne) occupent les quatre premières places en France pour l'intensité en inventions.



Conseillère régionale, 1ère Adjointe au Maire de Vichy, Vice-présidente de Vichy Communauté

3 QUESTIONS à Charlotte Benoit

Comment la Région soutient les entreprises au quotidien ?

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, le soutien à la croissance des entreprises est une priorité. Pour se donner les moyens de ses ambitions, elle s'est dotée d'un portail unique et sur mesure, Ambition Eco, permettant d'apporter toutes les réponses aux questions que les entreprises du territoire peuvent se poser. La volonté est de simplifier au maximum le parcours de l'entrepreneur, et recenser en un seul endroit l'ensemble des outils de financement et d'accompagnement régionaux pour donner une information complète rapidement accessible.

Continuellement actualisé et enrichi, ce point d'entrée s'adresse à toutes les entreprises (TPE/PME, Start-up, ETI...) à tous les stades de développement (création, installation, transmission, reprise, développement). Ambition Eco répond de façon très précise à des besoins variés : former, recruter, soutenir la croissance, aller à l'international, différencier par l'innovation, promouvoir...

Quel soutien est apporté par la Région au commerce de proximité ?

Afin de faciliter l'installation de nouvelles implantations commerciales et artisanales et développer le tissu économique de son territoire, Vichy Communauté a signé une convention avec la Région et le département afin de proposer des aides directes aux TPE. Ce dispositif permet d'accompagner des dépenses d'investissement éligibles à partir de 10.000 € et jusqu'à 50.000 €. Cette aide propose un spectre d'interventions large allant des dépenses liées à l'immobilier d'entreprise au mobilier. Le montant de la subvention peut aller de 500 à 10.000 €.

Face à cette crise du Covid-19, quelles ont été les actions concrètes de la Région?

La Région a adapté sa posture collective afin de prendre toute sa part à la mobilisation contre l'épidémie, tout en garantissant la continuité du service public dont elle a la responsabilité.

Des approvisionnements prioritaires en masques, gants, gels hydroalcooliques ont été organisés en direction des habitants, personnels hospitaliers et professionnels de santé, EHPAD, personnes vulnérables, étudiants et lycéens. La Région a également mis en place dans l'urgence, des dispositifs spécifiques : gratuité des transports régionaux pour les soignants, aide jusqu'à 500€ pour l'équipement en protection plexiglass des pharmacies, cabinets médicaux et paramédicaux, mise à disposition des internats des lycées pour le logement des personnels soignants...

La Région s'est également particulièrement mobilisée en faveur du monde économique, avec la mise en place d'actions spécifiques (plan d'urgence à hauteur de 600 M€) : soutien particulier à différentes filières très impactées, prêt artisans et commerçants, participation au fonds national de solidarité, prêt de soutien à la trésorerie des TPE-PME...

L'exécutif _____

Président et Vice-Présidents





Laurent WAUQUIEZ Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Etienne BLANC
Délégué aux finances,
à l'administration générale,
aux économies budgétaires
et aux politiques transfrontalières



Samy KEFI-JÉRÔME
Délégué aux politiques sociales,
à la politique de la ville
et à la famille



Béatrice BERTHOUX Déléguée aux lycées



Eric FOURNIER
Délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux Parcs naturels régionaux



Philippe MEUNIER
Délégué à la sécurité, aux partenariats internationaux, aux aéroports et zones aéroportuaires, à la forêt et au bois, à la chasse et à la pêche



Annabel ANDRÉ LAURENT
Déléguée aux entreprises,
à l'emploi, au développement
économique, au commerce,
à l'artisanat et aux professions
libérales



Martine GUIBERT Déléguée aux transports



Jean-Pierre TAITE Délégué à l'Agriculture, à la viticulture et aux produits du terroir



Yannick NEUDER
Délégué à l'enseignement
supérieur, à la recherche
et à l'innovation, aux fonds
européens et à la santé



Stéphanie PERNOD-BEAUDON Déléguée à la formation professionnelle, à l'apprentissage et au sport



Marie-Camille REY Déléguée à la jeunesse et à la vie associative



Juliette JARRY
Déléguée aux infrastructures, à l'économie et aux usages numériques



Nicolas DARAGON Délégué au tourisme et au thermalisme



Florence VERNEY-CARRON
Déléguée à la culture
et au patrimoine

En attente de nomination au moment de l'impression

Délégué(e) à l'aménagement du territoire et à la solidarité avec les territoires auvergnats